



Municipalité de Lavigny



Rapport de gestion Exercice 2020

Version finale
10.05.2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, la Municipalité a l'honneur de vous transmettre, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2020.

Durant cette année, les membres de la Municipalité se sont employés à accomplir toutes les tâches qui leur ont été confiées de manière soutenue, dans un esprit de collaboration, de confiance mutuelle et de collégialité. La Municipalité s'est retrouvée avec plaisir tout au long des séances de l'année, pour accomplir les tâches qui lui sont dévolues.

Les membres de l'assemblée délibérante et de la Municipalité ont pris leur travail à cœur. Les autorités ont poursuivi leurs travaux avec une situation saine. Les résultats financiers de l'exercice 2020 sont nettement meilleurs que ce qui était prévu par le budget, ceci malgré la situation sanitaire et les charges supplémentaires que cela a engendré. Ce bon résultat s'explique essentiellement par des rentrées fiscales supérieures aux prévisions. Cette situation offre un peu d'oxygène aux finances communales et permet ainsi d'affronter les projets à venir avec sérénité.

Voyons maintenant, au travers des différents groupes de comptes, les éléments principaux qui ont marqué cet exercice 2020.

10. AUTORITES

101 - CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal fut convoqué à sept reprises pour traiter des différents objets qui lui ont été soumis.

1er juillet 2019 au 30 juin 2020

Président	Hans-Jörg Frischholz
1^{er} Vice-Président	Georgeta Rossier
2^e Vice-président	Roman Tarnovsky
Secrétaire	Loredana Simone
Scrutateurs	Marie-Noëlle Bourgeois Elena Tarnovskaya
Suppléants	Vincent Porchet Philippe Estiévenart

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL

Commission des finances	Ingrid Ciampi Hervé Moine Laurent Bourgeois Gilles Rossier Sophie Kandaouroff
Commission de gestion	Christian Jan Martine Marguerat Stéphane Schmidt Olivier Rochat Jérémy Rossier
Suppléants	Sont nommés pour 5 ans, donc pas de suppléants. En cas de démission, le Conseil procède à une élection d'un nouveau membre.

Commission communale de recours en matière d'imposition et Commission communale sur la protection des données

	Ingrid Ciampi Norbert Buffat Christian Jan Elena Tarnovskaya Jean-Frédéric Favre
--	--

Délégué au conseil intercommunal à l'association scolaire Aubonne, Gimel, Etoy (ASSAGIE)

Délégué
Suppléante

Jean-Frédéric Favre
Myriam Cornaz

Préavis déposés en 2020

- N° 1/2020 Projet de signature d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur les parcelles N°53 et 57 en faveur de la Fondation "Equitim", la création de surfaces d'activités et d'un parking communal de 12 places ABROGE ► 3/2020
- N° 2/2020 Achat de la parcelle 77,
Propriété de M. Henri-Louis André
- N° 3/2020 Concernant un projet de signature d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur les parcelles N° 53, 57 et 77 en faveur de la Fondation Equitim et la création de surfaces d'activités et d'un parking souterrain communal
- N° 4/2020 Comptes de l'exercice 2019 et le rapport de gestion
- N° 5/2020 Remplacement de la conduite de défense incendie et de distribution d'eau potable à la Route du Moulin Martinet et des eaux claires au Chemin du Signal
- N° 6/2020 Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique
- N° 7/2020 Arrêté d'imposition 2021
- N° 8/2020 Budget 2021

Ces préavis ont été acceptés par le Conseil.

102 - MUNICIPALITE

Au cours de l'année écoulée, la Municipalité a siégé à quarante reprises. Avec l'arrivée de la COVID, l'année a été spéciale ; toutefois la Municipalité a géré au mieux la situation afin que le fonctionnement de la commune soit assuré.

Certaines séances se sont tenues en présence de tiers, en avant-séance de Municipalité ou en dehors du lundi soir, jour usuel de la séance de Municipalité.

En dehors des séances de Municipalité, ses membres ont pris part à de nombreuses rencontres en relation avec leurs dicastères respectifs et/ou missions spécifiques, tant à Lavigny qu'à l'extérieur.

La Municipalité s'est déplacée dans la mesure du possible à l'extérieur afin de traiter différents dossiers. Plusieurs séances ont eu lieu en visioconférence.

De plus, la Municipalité est bien représentée dans les associations intercommunales :

- Claude Philipona président du CODIR de l'ASSAGIE,
- Bernard Rochat président du CODIR SDIS Etraz-Région.

Répartition des dicastères et représentations législature 2016-2021

	Dicastères	Représentations
ROCHAT Bernard Syndic	Administration générale Aménagement du territoire Personnel communal Défense incendie SDIS	ARCAM, Groupe Energies SDIS, président du CODIR UCV, conseil des 50 PCI
<i>Remplaçant Claude Philipona</i>	Protection civile Police des constructions	Dev Assemblée des Syndics du District Valgaz, Président CA SEFA Romande Energie
PHILIPONA Claude Vice-Syndic	Affaires sociales Petite enfance Ecole Informatique et SIT Finances	ARASMAC AJEMA CSR Entrée de Secours PROFA Espace Prévention Association du Relais Pro Senectute OMSV EHC Couvaloup 12 Pomme-Cannelle ASSAGIE, président du CODIR
GRIN Christian Municipal	Bâtiments communaux Domaines Voirie Gestion des déchets	CRIDEC VALORSA APFTB
<i>Remplaçant Rémy Wulliens</i>		
WULLIENS Rémy Municipal	Routes Services industriels (eau, gaz) Assainissement, STEP Cadastré	STEP ERM VALGAZ CARRE SEFA
<i>Remplaçant Bernard Rochat</i>		
FAVRE Willy Municipal	Police Développement durable Activités culturelles et sportives Sociétés locales	CREM ADIREM, tourisme Agenda 21
<i>Remplaçant Christian Grin</i>	Transports, Mobilité Paroisse	

11 - ADMINISTRATION

Personnel communal

Le personnel communal se compose de trois personnes. Nous tenons à remercier ces personnes compétentes pour le travail effectué et leur engagement sans faille au service de notre Communauté.

Greffe municipal, Mme Joëlle Berchier

Pour rappel, les principales tâches dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction du Syndic, sont les suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
- Politique d'information et de communication
- Information et coordination des services communaux
- Actes émanant de la Municipalité
- Naturalisation suisse, facilitée ou ordinaire et octroi de la bourgeoisie
- Relations intercommunales (conférences intermunicipales)
- Relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district
- Suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal
- Publications communales et rapport de gestion
- Réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité
- Archives communales et archives historiques
- Réservation des salles communales
- Coordination des activités culturelles et associatives
- Tombolas, lotos, permis temporaires

L'administration communale est membre de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM).

Bourse et contrôle des habitants, M. Pierre-Olivier Rossier

Les tâches principales de la bourse sont les suivantes :

- Comptabilité générale, la caisse
- Comptabilité des débiteurs et créanciers
- Facturation (taxes, vin, impôt foncier, évacuation des eaux, déchets, etc.)
- Gestion des salaires
- Gestion du portefeuille des assurances
- Contentieux

Les tâches principales du contrôle des habitants sont les suivantes :

- Tenue du registre des habitants
- Procédures liées aux titres de séjour et d'établissement pour les étrangers
- Etablissement d'attestations diverses
- Etablissement des cartes d'identité
- Tenue du registre des chiens
- Rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance,
- Validation des signatures lors d'initiatives et de référendums

Intendance, Paula Delapierre et Famille Rossier & ses employés

Paula Delapierre a fait le choix de quitter son activité en juin 2020 et a été remplacée par Joachim Fernandez et la famille Rossier du Domaine des Remans.

Toutefois, Paula Delapierre a accepté une mission temporaire liée à la situation sanitaire de la COVID-19 et dont la tâche est de nettoyer les bâtiments scolaires entre 12h00 et 14h00. Elle effectue ces nettoyages avec l'aide de sa fille. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Depuis juillet dernier, la Famille Rossier et ses employés (Domaine des Remans) s'occupent des tâches d'intendance à notre entière satisfaction.

Fontenier, releveur des compteurs eau et gaz, M. Samuel Rossier

Les entreprises qui collaborent et aident au bon fonctionnement de la Commune sont la Famille Rossier et ses employés ainsi que l'entreprise Dynays.ch.

Statistiques de la population

Au 31 décembre 2020, la population de Lavigny était de 1008 habitants (992 en 2019) et se composait ainsi :

Année	Suisse					Etrangers					Total
	Hommes		Femmes		H+F	Hommes		Femmes		H+F	
	Total	dont 0-15	Total	dont 0-15		Total	dont 0-15	Total	dont 0-15		
2019	361	70	381	71	742	136	30	114	24	250	992
2020	366	73	384	68	750	142	31	116	24	258	1008

Naissances Durant cette année, 6 naissances ont été inscrites (7 en 2019).

Décès Nous avons une pensée de sympathie pour les familles des 3 personnes décédées en 2020 (6 en 2019).

Naturalisations 9 habitants ont obtenu la nationalité suisse en 2020 (11 en 2019). Plusieurs dossiers sont toujours en cours.

Transports publics

L'offre en transports publics répond en règle générale aux attentes et aux besoins de la population.

Un sondage sur les transports publics, organisé par l'ARCAM en collaboration étroite avec les communes, a été fait en novembre 2019 dans l'ensemble de la population des villages de la Région. Les résultats ont été présentés en mai 2020 à la population. Le besoin d'une meilleure liaison avec la gare d'Allaman est confirmé et des solutions sont activement recherchées.

Toutefois, les démarches engagées en 2019, afin d'améliorer les transports existants à moyen terme, n'ont pu être poursuivies en 2020 en raison de la situation sanitaire.

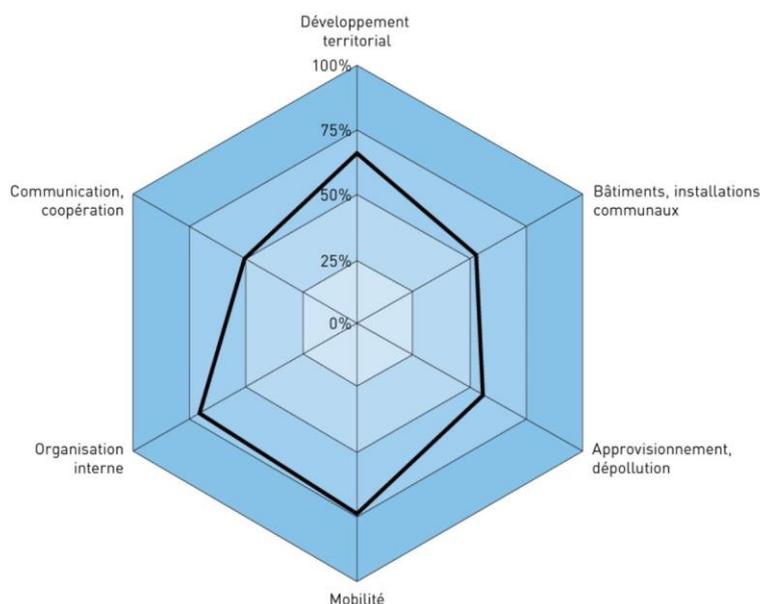
15 - AFFAIRES CULTURELLES ET AGENDA 21

Label Cité énergie



La Municipalité a été, fin 2020, labellisée Cité de l'énergie. Le diagramme en toile d'araignée, ci-dessous, représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) du potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la Commune. Pour obtenir le label « Cité de l'énergie », la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label « European Energy Award® GOLD ».

En 2020, notre Commune atteint le score de 61.0%.



En raison de la situation sanitaire, les projets ont dû être reportés en 2021. Une action spéciale en faveur des aînés sous forme de bons de CHF 25 par personne à faire valoir auprès des commerçants du village a été mise en place en fin d'année.

Des jardins communaux sont proposés à la population sur une parcelle communale qui a été équipée à cet effet. Les bénéficiaires s'engagent à respecter la charte des jardins. Toutes les parcelles libres ont été attribuées et les personnes sur la liste d'attente ont pu obtenir un jardin en 2021, suite au départ de la Commune ou au renoncement de bénéficiaires.

Sociétés

La Commune a pris acte avec regret de la fin de l'activité de la Société de la Jeunesse. Les autres sociétés sur le territoire de notre Commune sont toujours actives.

Tourisme

Notre Commune fait partie de l'Association Morges Tourisme, qui développe le tourisme dans le District et essaye de promouvoir notre Région autour de différents axes.

3 - DOMAINES - BÂTIMENTS

32 - FORETS

Vallon de l'Arney, les forêts abritant nos captages, appartenant à la Commune et à d'autres propriétaires, doivent être éclaircies. Certains arbres menacent les ouvrages et doivent être abattus. La préparation de ce travail a débuté en 2020 qui sera terminée en avril 2021. Une partie du bois sera vendue au propriétaire d'une parcelle impactée par ces travaux.

35 - BÂTIMENTS

Conciergerie

L'année 2021 a été fortement impactée par la pandémie de la Covid et a eu des conséquences sur les locations de nos différentes salles, puisque depuis mars 2020 quasiment toutes les locations ont dû être annulées.

Les frais de conciergerie ont pu être économisés dans certains bâtiments. Cependant, pour tous les bâtiments scolaires et la salle de gym, nous avons dû augmenter la fréquence des nettoyages, puisque la désinfection et le nettoyage ont été rendus obligatoires entre midi et deux heures. Nous remercions Paula Delapierre d'avoir assumé cette tâche et pour son excellent travail.

Locations des salles communales

Vu la pandémie liée à la COVID-19 et des mesures prises par les instances fédérales et cantonales, les salles n'ont quasi pas pu être louées. Cet élément a largement influé sur le niveau des locations.

	Maison de Commune	Carnotzet	Eglise	Salle de l'église	Salle polyvalente	Buvette du foot
Habitants / Privés	4				3	
Sociétés locales	3				5	3
Institution					2	
Alliance missionnaire						
Pomme-Cannelle	4				1	
Paroisse / Cultes avec garderie/ Eglise réformée	1					
Conseil et Commissions	4					
Municipalité	2					
Votations						
Concerts						
Entreprises / fondations/ associations	2				3	
Enterrements / Mariages / Baptêmes			1			
Totaux	20		1		14	3

Soit 38 locations (143 en 2019, 140 en 2018, 116 en 2017 et 87 en 2016).

Buvette du foot

Quelques locations ont été enregistrées en début d'année, puis en raison de la pandémie sanitaire elle n'a plus été utilisée, le FC. Lavigny ayant dû cesser ses activités

Auberge



Année compliquée ! Après le départ des anciens tenanciers en 2019, la Municipalité était pleine d'espoir avec l'arrivée de la famille Yerly. C'était sans compter sur la Covid-19 !

L'auberge devait ouvrir le 1er avril et n'a pu ouvrir finalement qu'à la mi-mai ; elle a ensuite refermé, rouvert et refermé au rythme des décisions du Conseil Fédéral et qui n'ont pas été sans conséquences pour les tenanciers, puisqu'ils n'ont jamais pu ouvrir leur établissement à 100%.

La Municipalité a géré cette situation et les locations au coup par coup, et a essayé, par diverses actions, de conserver le moral et la motivation des tenanciers. Nous voudrions remercier vivement la famille Yerly pour la gestion de notre auberge. Nous avons à faire à de vrais professionnels qui jouent la carte du local et nous régaleront.

Pour accompagner ce nouveau départ nous avons effectué des travaux dans le bâtiment.



Nettoyage et peinture des façades Sud et Ouest. Peinture de la salle à manger. Nous avons également traité l'acoustique de la salle à manger qui est un grand plus pour les clients. Nous avons également dû faire pas mal de travaux sur le groupe froid de la cuisine. Une armoire frigorifique sera remplacée en 2021. Nous avons également vendu le solde du matériel de l'ancien tenancier, et sommes heureux de tourner la page de cette triste histoire

Maison de Commune

Comme annoncé lors d'un Conseil, nous avons des fuites d'eau d'eau dans la dalle des abris. Il s'agissait de fuites sur les tuyaux d'alimentation d'eau froide et chaude. Nous avons mandaté une entreprise spécialisée qui a injecté un revêtement à l'intérieur des tuyaux pour les étancher. Cette opération est un succès et nous a évité de devoir creuser dans la dalle des abris, ce qui aurait été extrêmement compliqué. Notre assurance dégât d'eau nous a dédommagé pour une grande partie des travaux. Nous avons également repeint l'abri concerné.

En octobre 2020, nous avons appris que la poste épicerie chez Anita cessait son activité le 24 décembre. La Municipalité n'a pas souhaité que la population perde ce service et ce commerce de proximité. Elle a cherché une solution provisoire pour 2 ans avec un investissement communal minimum. Après étude des différentes variantes, elle a choisi de mettre à disposition la salle de la Maison de Commune. Cette solution permet de garder la poste au village et d'offrir une épicerie de proximité pour les personnes qui en ont besoin.

Maison des Jeunes

La Commune a acquis en 2020 la parcelle N°77, propriété de M. H. L. André (préavis 2/2020). Un DDP (préavis 3/2020) a été signé en faveur d'Equitim pour un projet de 19 appartements et environ 500 m² de surfaces commerciales. La mise à l'enquête du projet aura lieu courant 2021.

Rue de l'Eglise 9

Entretien courant, en attente de la rénovation légère prévue dans le préavis 3/2020.

Durant l'été 2019, un avenant au contrat de bail pour une durée de 12 mois avait été établi en prévision du futur chantier. Finalement, à la demande des locataires, il a été établi un nouvel avenant au contrat de bail modifiant le précédent et qui le reconduisait jusqu'au 30.04.2021.

Salle polyvalente En plus de l'entretien normal et courant, les travaux d'étanchéité de la toiture débutés en 2019 sont terminés.

Comme prévu, l'amplificateur de la sonorisation de la salle a été remplacé, ainsi que des poulies et crochets sur la scène mobile. Sachant que cette scène est pendue au plafond, une attention toute particulière est prêtée à la sécurité. Un contrat de maintenance annuel a été conclu et tous les travaux nécessaires sont effectués.

Cette salle a été peu occupée durant cette année, car les sociétés sportives n'ont pas pu se réunir et les locations impossibles.

Ecole Entretien courant en plus, nous avons remplacé la porte d'entrée principale qui était cassée au niveau des charnières et source de forte déperdition de chaleur.

A signaler : Une forte hausse de la conciergerie due au Covid.

UAPE Entretien courant pas de surprise.

Eglise Entretien courant, prévoir une réfection de la peinture de l'appartement et une réfection des façades, contact a été pris avec les monuments historiques et un rapport est en cours.

Place de jeux Entretien courant. Un contrôle régulier des jeux est effectué par l'entreprise Dynays.ch et un contrôle annuel est assuré par une entreprise spécialisée.

Terrain de foot Entretien courant.

Stand de tir Entretien courant. Au printemps, nous avons eu une mauvaise surprise : une entrée d'eau a fait des dégâts à l'intérieur, et il a fallu étancher le toit, remplacer une partie de la paroi intérieure sud, ainsi que la cuisine. Une grande partie des frais a été payée par l'assurance et le solde partagé avec la commune d'Aubonne. Nous avons profité pour refaire la peinture de la buvette et des WC.

40 - TRAVAUX

42 - SERVICE DE L'URBANISME

PPA La Chaumière Une nouvelle mise à l'enquête a eu lieu. Elle concerne une clinique de traitement pour les addictions. Cette dernière a donné lieu à plusieurs oppositions. Nous avons reçu la synthèse CAMAC en retour, cette dernière s'est avérée négative avec un droit de recours. Le droit n'ayant pas été utilisé, la commune a classé le dossier. Au mois de novembre 2020, la CAMAC a remis en circulation le dossier sur demande des propriétaires et des architectes, la synthèse reçue à ce jour est positive, la commune doit reprendre le dossier et poursuivre la procédure

PGA Le Plan Général d'Affectation a été approuvé par la Cheffe du Département en décembre 2020, suite à une période de négociation débutée en juin 2020. Lors de la procédure d'approbation plusieurs adaptations ont été effectuées par le Canton, dont les principales sont :

- ↪ suspension de l'approbation pour la zone PPA RCNord
- ↪ suspension de l'approbation pour la zone d'activité
- ↪ ajout d'un article au règlement concernant les dangers naturels
- ↪ restriction de construction dans certaines parties de la zone verte.

Les propriétaires concernés ont été avertis et peuvent faire valoir leur droits par un recours.

Police des constructions

La Municipalité a procédé à la mise à l'enquête de 6 dossiers de construction. Elle a également délivré une autorisation pour remplacer et reconstruire un séchoir, démolir un abri à bétail, six permis de construire et huit permis d'habiter / d'utiliser.

En outre, la Municipalité a autorisé sans mise à l'enquête publique plusieurs projets de constructions de minime importance et autres aménagements (cabanons de jardin, rénovations de façades et installations de panneaux solaires ou photovoltaïques). Pour l'ensemble de ces dossiers, l'accord des voisins directs ainsi qu'un plan du projet ont été requis, au préalable.

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Démolition		
155	Les Prés sur Ville	Démolition d'un abri à bétail	Dérogação municipale		
P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/utiliser délivré le
9	Route du Moulin de la Vaux	Construction de 7 silos, d'un transport en chaîne et d'un couvert en toiture. Agrandissement d'un couvert	08.06.2019 - 07.07.2019	09.09.2019	
94	Chemin de Renolly	Construction nouvelle Création d'un couvert à voiture (4 places)	29.02.2020 - 29.03.2020	06.07.2020	
97	Route d'Etoy 33	Transformation d'une partie du bâtiment en un nouvel appartement	31.08.2019 - 29.09.2019	05.12.2019	
118	Route du Vignoble 60	Transformation interne et isolation périphérique	07.07.2018 - 05.08.2018	16.08.2018	
118	Route du Vignoble 60	Transformation et agrandissement de l'hôpital de Lavigny	15.09.2018 - 14.10.2018	21.05.2019	
173	Route du Vignoble 101	Echange du mât et des antennes d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / LAVY	02.03.2019 - 31.03.2019		
266	Route de St-Livres 2	Construction nouvelle Création de 2 x 2 villas jumelles avec 4 couverts à voiture	11.01.2020 - 09.02.2020	17.03.2020	
303	Route du Vignoble	Construction nouvelle Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA/LANY	20.07.2019 - 18.08.2019		
312	Vieille Route de l'Etraz 2 et 4	Démolition bâtiment N°ECA 332 et construction de deux villas jumelées	06.04.2019 - 05.05.2019	10.10.2019	
323	Chemin des Caronies 20	Agrandissement des avant-toits, ajout et modification de tabatières, création de 2 sas d'entrée et d'un escalier extérieur, diverses modifications intérieures et pose de panneaux photovoltaïques supplémentaires	31.08.2019 - 29.09.2019	10.10.2019	
424	Chemin des Caronies 1+3	Construction nouvelle Projet de démolition d'un bâtiment et de construction	11.01.2020 - 09.02.2020		

P.	Adresse de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Enquête publique	Permis de construire délivré le	Permis d'habiter/utiliser délivré le
428	Route Moulin-Martiner 23	Construction nouvelle Création d'un jacuzzi, d'un couvert à voiture et de deux abris Démolition du bâtiment ECA 540	20.06.2015 - 19.07.2015	13.10.2015	
449	Chemin du Signal 9	Construction d'une véranda non chauffée et remplacement du contre-cœur/fenêtre par une porte coulissante	14.03.2020 - 12.04.2020	12.05.2020	
452	Chemin du Signal 7	Construction d'un carport	21.11.2020 - 20.12.2020		
667	Chemin des Sources	Construction nouvelle de 2 villas jumelées par le garage	07.09.2019 - 06.10.2019	05.12.2019	
668-2	Vieille Route de l'Etraz 2	Construction d'une piscine non chauffée	12.09.2020 - 11.10.2020	05.11.2020	
669	Chemin de Renolly	Construction d'une maison de 2 logements et 4 places de parc	29.02.2020 - 29.03.2020	06.07.2020	

Usine de méthanisation

Les travaux sur le site de l'installation de méthanisation sont toujours en cours ; nous notons une certaine amélioration en rapport avec les odeurs, nous ne pourrions nous prononcer qu'une fois tous les travaux terminés.

Une nouvelle mise à l'enquête sur le site a été effectuée, cette dernière a suivi la procédure officielle, elle a soulevé des oppositions et la municipalité a refusé de délivrer le permis de construire. La procédure suit son cours devant la CDAP.

Malgré nos demandes répétées, la communication n'est toujours pas le point fort entre Ecorecyclage SA et la Commune.

43 - ROUTES - CHEMINS COMMUNAUX

Travaux

Rte Moulin Martinet Les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée, hors couche d'usure (tapis), ont été faits depuis le carrefour de l'auberge jusqu'au droit de la parcelle 429. Pour le remplacement des bordures et des pavés, le choix s'est porté sur du granit, plus résistant que celles en bétons et également plus esthétique.

Lors de ces travaux, on a saisi l'opportunité d'agrandir le parking avec 3 places voitures supplémentaires et un de 4 places deux roues.

La suite du trottoir le long de la RC30 direction ouest a également fait l'objet d'un lifting.

Entretien du réseau routier

Rte de Chenaux

Ce chemin pentu, coincé entre les Commune de Yens et de St-Livres, devenait peu praticable et un surfacage a été entrepris. A noté qu'une participation de St-Livres a été versée en rapport de l'utilisation principalement des St-Levris.

Route d'Etoy

Deux potelets en bord de chaussée ont été installé à chaque angle de la maison de la parcelle 62 afin de protéger la façade et les volets. En effet, un convoi agricole l'ayant passablement endommagée en serrant d'un peu trop près le bord de la route.

Entretien hivernal

L'hiver 20209 a été en dessous des précipitations de ces dernières années et a nécessité peu de salage et de déneigement.

44 - PARCS ET CIMETIERE

Un grand Merci à Denis Delapierre et à la Famille Rossier pour leur disponibilité et leur travail le long des routes, sur les parcs communaux et autour de nos bâtiments ainsi que pour tous les travaux exécutés durant l'année.

45 - ORDURES MÉNAGÈRES - DÉCHETTERIE

Règlement sur les déchets

Pour l'année 2020, les habitants de la Commune ont produit 67,87 tonnes d'ordures ménagères (70.410 t en 2019).

Soit une moyenne de 67,8 kg/habitant en légère baisse par rapport à 2019.

Année	Nbre de kg/habitant de déchets
2019	70.41
2018	63.5
2017	67.97

Le système Molok fonctionne relativement bien, mais demande beaucoup de soins de la part du transporteur. Nous avons eu des écarts de poids dû à un dysfonctionnement du système de pesée causé par une remise en place après vidange trop brutale. L'entreprise Henny, avec qui nous avons une excellente collaboration, prend en compte les différences de kilos qui lui incombent et une note de crédit d'environ CHF 5'000.- nous parviendra courant 2021. Une modification sur nos Moloks va être apportée pour éviter ces ennuis. Nous avons également et malheureusement dû constater de la triche et avons pu repérer des contrevenants.

Déchetterie

Notre déchetterie ouverte tous les jours et même le samedi après-midi en été est un must pour la population.

46 - RESEAUX D'EGOUTS - EPURATION

STEP

Rien de particulier au niveau de son exploitation et de ses charges.

STEP régionale

Rien de nouveau à ce sujet. Les discussions sont toujours en cours.

Collecteurs d'eau claire et d'eau usée

Le collecteur d'eaux claires sur le Chemin du Signal a été remplacé avec une plus grande section, ce qui devrait résoudre les problèmes de refoulement et d'inondation des caves des riverains.

Le Covid a aussi eu ses effets sur le collecteur du Flumeau. Nombres de lingettes de désinfection ont été jetées dans les égouts, provoquant d'énormes bouchons, ainsi que des rejets d'eaux usées hors du sol. D'importants travaux en urgence tels que curage et réparation ont été nécessaires.

47 - COURS D'EAU

Le Flumeau

Sur le Flumeau, la lutte contre la renouée du japon à l'est de la route d'Etoy est poursuivie.

La Chaumière

Une digue de protection a été érigée le long du ruisseau de la Chaumière sur les parcelles 417 et 424 pour garantir la sécurité des parcelles 320, 321, 558, 559 en cas de crue du ruisseau, et permettre au nouveau PGA d'entrer en force.

50 - INSTRUCTION PUBLIQUE

A la fin de l'année 2020, le nombre d'élèves de notre Commune se monte à 132, soit 14 élèves de moins par rapport à l'année précédente. Cette diminution du nombre d'élèves a contribué à la fermeture d'une classe à Lavigny.

Le nombre total d'élèves de l'ASSAGIE est stable à 1'701 (1'703 en 2019).

Le coût par élève se monte à CHF 4'719.00 pour 2020, soit une diminution de 5.41% par rapport aux comptes 2019.

Par rapport au budget 2020, Lavigny a vu sa contribution baissée de CHF 54'100.70.

Une partie de cette diminution s'explique aussi par la COVID-19 qui a fortement limité les activités de sorties et de camps.

Chiffres-clés

Statistiques Ecoles	2018	2019	2020
	Global	Global	Global
Coûts des Locations	5 262 622.20	5 348 029.85	5'054'033.66
% coûts location	57.54%	57.52%	59.46%
Coûts des transports	1 621 949.20	1 641 693.80	1 456 328.35
% coûts transport	17.73%	17.66%	17.13%
Autres charges	2 261 207.01	2 307 491.46	1'989'131.84
% autres charges	24.72%	24.82%	23.40%
Charges totales	9 145 778.41	9 297 215.11	8 499 493.85
Entrées diverses	599 541.43	801 340.91	472 467.00
Total à charges des communes	8 546 236.98	8 495 874.20	8 027 026.85

Nombre total d'élèves	1 723	1 703	1 701
Nombre d'élèves Lavigny	142	146	132
% élèves Lavigny	8.24%	8.57%	7.75%
Nombre total d'habitants	13 966	14 135	14 300
Nombre d'habitants Lavigny	1 007	999	992
% habitants Lavigny	7.21%	7.07%	6.94%
Coût total par élève	4 915	4 989	4 719
Coût total par habitant (31.12 année précédente)	606.36	601.05	561.33
Coût 50% répartition par élève	2 457	2 494	2 359.50
Coût 50% répartition par habitant	303.18	300.53	280.67
Charges Lavigny répartition élève	348 960.74	364 179.48	311 454.00
Charges Lavigny répartition habitant	305 302.26	300 229.47	278 424.64
Charges totales Lavigny	654 263.00	664 408.95	589 874.64
% Charge Lavigny	7.66%	7.82%	7.35%
Revenu locations Lavigny	263 976.00	263 975.00	263 975.00
% location Lavigny	5.02%	4.94%	5.22%

61 - POLICE

Selon la loi, la Commune de Lavigny bénéficie des prestations de la Gendarmerie cantonale.

Les textes de loi existants permettent de se faire une bonne idée des prestations fournies à la Commune. Pour le surplus, elle bénéficie de répondants de proximité, d'une gendarmerie mobile si elle le souhaite et du poste de gendarmerie d'Aubonne.

Le préavis N° 6/2020 concernant le Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique a été adopté par le conseil communal le 28 octobre 2020 avec quelques amendements proposés par la commission et également soutenus par la Municipalité. Ce règlement a été approuvé par la Cheffe du Département des Institutions et du territoire le 6 janvier 2021.

A cette même date, la cheffe du Département des Institutions et des Infrastructures a approuvé le Tarif des taxes et émoluments pour le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 avril 2020. Les tarifs vont de CHF 5.-- pour une autorisation journalière à CHF 220.-- pour une autorisation annuelle pour un résident de Lavigny et CHF 360.-- par année pour une entreprise domiciliée sur la Commune. L'entrée en vigueur de nouvelles règles de parking générale sur la commune de 3 h au maximum, avec possibilité d'autorisations de plus d'un jour pour les résidents et entreprises domiciliées à Lavigny est prévue pour août 2021.

La Commune utilise également les services de Securitas SA pour assurer la surveillance générale des bâtiments communaux. Une diminution de la fréquence des rondes a été mise en place début 2020.

Selon le tableau ci-dessous, nous constatons que le nombre d'effraction (vols par effraction) a été en grande diminution pendant cette année « COVID ».

Année	Nombre de cas
2016	10
2017	02
2018	12
2019	11
2020	1 (sur 46 événements signalés)

65 - DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

L'année 2020 restera particulièrement marquée dans tous les esprits. Après un début tout en tranquillité, et relativement calme au niveau des interventions, un rapport annuel à Gimel en février, le mois de mars a vu arriver dans notre pays ce fameux virus appelé Covid, qui de par sa virulence a modifié non seulement notre manière de vivre mais aussi toute l'organisation de la marche de notre service.

Un grand merci pour l'engagement de ces volontaires Sapeurs-Pompiers.

Interventions par tranches horaires		Par jours	
Intervention de Jour (06h00-18h00)	59	Lundi	17
Intervention de Nuit (18h00-06h00)	35	Mardi	27
Intervention de Week-end vendredi 18h00 au lundi 06h00	49	Mercredi	19
		Jeudi	17
Total	143	Vendredi	21
Nb intervenants engagé	1005	Samedi	24
Nb heures intervention	1869	Dimanche	18
Nb heures de permanence	2749	Total	143
Récapitulatif heures de formation			
Nb heures cours cantonaux	1506	Chiffres en bleu = en baisse	
Nb heures exercices APR	687	Chiffres en rouge = en hausse	
Nb heures exercices SDIS	4561	Chiffres en noir = stable	
Nb heures de conduite & formation	729		
Total heures de formation Etraz-Région	7483		
Récapitulatif heures d'entretien			
Nb heures entretien APR Soldées	202	  	
Nb heures entretien matériel-véhicules	1202		
Total heures d'entretien Etraz-Région	1404		
Récapitulatif heures de surveillance			
Nb heures de piquet sécurité (1er Août & entreprise)	29		
Nb heures pour les manifestations	203		
Total heures de surveillance Etraz-Région	232		
Nb heures Multimédia	196		
Nb heures administratives séance et travaux <i>(Le travail de la secrétaire n'est pas pris en compte)</i>	2845		
2020			

66 - PROTECTION CIVILE

La PCi a été sollicitée pour quatre tâches principales : l'organisation et la planification des besoins, la logistique, l'appui aux hôpitaux et celui aux EMS et soins communautaires en général. Des gestes d'humanité.

70 - AFFAIRES SOCIALES

ARASMAC

Durant l'année 2020, les activités ordinaires de l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne ont été stables et il n'y a rien de particulier à signaler, si ce n'est le changement de direction au 1^{er} septembre 2020.

Réseau AJEMA

Au moment de la rédaction du rapport, nous n'avons pas reçu les décomptes détaillés du réseau AJEMA. Nous ne pouvons ainsi pas renseigner sur les statistiques d'utilisation des services d'accueil pour la Commune de Lavigny. De ce fait, il n'est pas possible de donner plus de détails. Le nombre d'heures utilisées par les habitants de Lavigny semble avoir baissé. Ceci impliquera probablement une baisse des coûts pour Lavigny, lorsque le décompte final sera disponible.

80 - SERVICES INDUSTRIELS

81 - SERVICE DES EAUX

Réseau

Le remplacement de la conduite Nord-Est de l'Institution de Lavigny (préavis 4/2019) a été effectué cette année. A noter que deux importantes fuites sont apparues sur le tronçon, ce qui nous a démontré qu'il devenait nécessaire de la remplacer.

Le remplacement de la conduite de la partie inférieur du Moulin Martinet, du bras jusqu'à la borne hydrante de l'école, et de la liaison avec le chemin du Signal et du premier secteur de celui-ci est terminé (cf. préavis 5/2020). La conduite des Fontaines a également été remplacée.

Les analyses de nos ressources en eaux potables sur les métabolites du chlorothalonil nous indique que nous somme de peu au-dessus de la norme, ce qui est loin d'être le cas de nos voisins. Le principal approvisionnement, qui est nos sources d'Arney, a même été sous le seuil fatidique.

Approvisionnement Aucune restriction n'a été mise en place.

Un total de 151'200 m³ d'eau est entré au réservoir, dont 92'860 m³ provenant de la source En Arney, 30'180 m³ du puit de pompage des Pomméries et 28'160 m³ fournis par le trop plein de Saint-Livres.

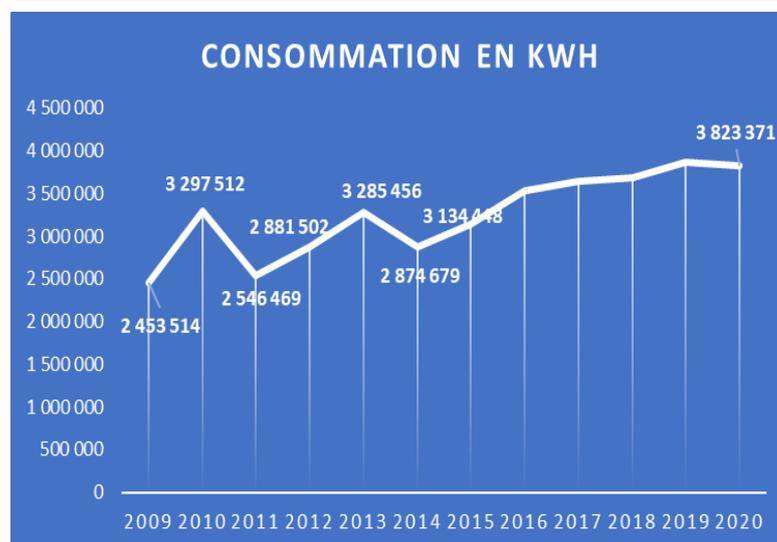
La grande différence par rapport à 2019 provient essentiellement du fait de la livraison en eau à la Commune d'Etoy (abandon des sources Tronchin) et des gros chantiers de construction comme l'hôpital, Ecorecyclage, et de deux villas qui utilisent des centrales à béton qui sont gourmand en eau.

83 - SERVICE DU GAZ

Rien à signaler sur l'entretien du réseau.

Consommation

Année	Consommation en KWh
2015	3 134 448
2016	3 530 608
2017	3 650 519
2018	3 686 326
2019	3 866 001
2020	3 823 371



Comme on peut le voir, la consommation est en dents de scie, ce qui est directement en relation avec la météo. Il est donc impossible de faire des prévisions correctes.

Prix

Les diverses taxes fédérales sont englobées dans le prix. Ce dernier est stable.

LA MUNICIPALITE

- Annexes :**
- A. Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2019 et réponses de la Municipalité
 - B. Rapport de la Commission des finances pour l'exercice 2019 et réponses de la Municipalité

A. COGEST 2016-2021 – QUESTIONS À LA MUNICIPALITÉ SUR LE RAPPORT DE GESTION 2019

1. Usine de méthanisation

Combien de plaintes de citoyens sur les odeurs ont été transmises à la Commune en 2019 ?

Une seule réclamation a été enregistrée en 2019 (appel téléphonique).

2. Réseau d'égouts – épuration

Quels sont les futurs partenaires de la STEP projetée ?

Il s'agit des communes de/d' :

Allaman, Aubonne, Bougy-Villars, Buchillon, Essertines-sur-Rolle, Etoy, Féchy, Gimel, Lavigny, Montherod, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Saint-Georges, Saint-Livres, Saint-Oyens, Saint-Prex, Saubraz, Tartegnin et Villars-sous-Yens.

3. Déchets

Quelle est l'explication plausible de l'augmentation des déchets par habitant constatée en 2019 ?

Cette augmentation est probablement due à une baisse du tri des citoyens.

Lors d'une enquête sur nos déchets nous avons malheureusement retrouvé des poubelles avec des bouteilles de verres à l'intérieur et des boîtes métalliques, même de la nourriture encore emballée dans son emballage d'origine.

Peut-être faudrait-il organiser une nouvelle information aux citoyens, cela pourrait être une idée pour la Commission Agenda 21

4. Eau

a) Quel est le débit annuel moyen des différentes sources d'eau potable de notre commune ?

Description	Valeur	Taux
Pompage – Compteur pompage	16'613.4m ³	15%
Réservoir – Compteur Sources	90'806m ³	81%
Réservoir – Entrée St-Livres	4'136m ³	4%

b) Quel est le volume annuel moyen consommé ?

Somme des trois entrées	111'555m³	100%
--------------------------------	-----------------------------	-------------

- c) En rapport à la teneur en chlorothalonil, quelles mesures seront prises pour que la qualité de l'eau soit telle qu'on puisse la boire sans modération ?

Sur les différentes ressources, et selon les dernières analyses, l'eau provenant des Sources d'Arney, qui représentent environ 80% (données 2019) d'approvisionnement est conforme, ce qui ne serait pas le cas des deux autres sources d'approvisionnements.

En principe, cet apport de 20% ne devrait pas faire dépasser le taux supérieur à la norme admise mais seules les futures analyses nous démontreront ce point.

A ce jour, l'eau peut être bue sans modération.

B. COMFIN - QUESTIONS SUR LES COMPTES 2019

9141.3 PPA RC30 Sud, collecteurs EU/EC

9144.5 PPA RC30 Sud, conduite gaz

De quand date ces préavis ? Reste t'il beaucoup d'années d'amortissement ?

Les préavis datent de 2008-2009.

Compte tenu l'état actuel de l'amortissement, le compte 9141.3 sera amorti en 2031 (à raison de CHF 26'200.-/an), le compte 9144.5 en 2042 (à raison de CHF 2'000.-/an)

220.318 Frais bancaires

Pour quelles raisons avez-vous fait appel à Finarbit pour négocier le nouvel emprunt ? La commune est-elle engagée dans le futur ?

Nous avons demandé des offres à divers acteurs financiers de la place et avons sélectionné la meilleur offre en s'assurant que les fonds proviennent d'une entité Suisse. Nous n'avons pas d'engagement avec Finarbit. Nous traitons cela au cas par cas.

3501 Auberge de la Croix-Blanche

Peut-on connaître le manque à gagner total pour la commune dans l'affaire du tenancier de l'auberge ?

Concernant les aubergistes, le manque à gagner total n'est pas encore connu, car nous n'avons pas encore vendu tout le matériel.

Le montant réclamé aux anciens tenanciers est de CHF 70'963.05

Nous avons vendu actuellement pour environ CHF 44'000.--

3511.423 Maison rue de l'Eglise 9 location

Quelle est la période de location pour 2019 ?

Louée de Janvier à Août 2019 ;

Louée de Novembre à décembre 2019 ;

Vide septembre et octobre ;

Nous avons un bail d'une année qui devait se terminer fin octobre 2020, nous avons prolongé ce bail d'une année, soit jusqu'à fin octobre 2021.

430.314.1 Eclairage public

Pourquoi y a-t-il une différence aussi importante entre le budget 2019 et les comptes 2019 ?

La SEFA nous a soumis un permis de fouille pour la pose de tubes à la Vieille Route de l'Etraz. Sachant que les anciens poteaux en bois pour notre éclairage public situés sur le tronçon supérieur étaient en très mauvais état et qu'il était prévu de les remplacer à court terme, la Municipalité a saisi l'occasion de participer à la fouille et de remplacer les vieux poteaux par des nouveaux mâts ainsi que d'améliorer l'éclairage sur un tronçon mort en y rajoutant un mât supplémentaire.

440.313 Parcs fournitures diverses

Pourquoi y a-t-il une différence aussi importante entre le budget 2019 et les comptes 2019 ?

Quels travaux n'ont pas été entrepris ?

Nous avons prévu le remplacement des barrières le long de la place de jeux et du terrain de la place du miliaire. Les planches sont horizontales et devraient être verticales, certaines étaient cassées.

Mais nous avons renoncé pour des raisons de prix, et avons fait des réparations ponctuelles. Nous avons également reporté l'achat d'écriteaux de signalisation.

450.434.2 Taxes déchets par kg

Il y a une baisse des déchets dans le compte des taxes mais dans le rapport de gestion il y a une augmentation du tonnage de 70.41 kg en 2019 contre 63.5 kg en 2018.

*Dans ce compte figure uniquement les kg déposés dans les moloks par les citoyens et facturés
Dans les kg/hab sont compris : les Pampers, les ordures déposées par la voirie, les ordures déposées par les locations des salles ; tout ceci n'est pas facturé.*

Ce système de facturation au poids demande un contrôle régulier par la Commune.

Mais nous restons convaincus que nous avons un très bon système, car :

- *dans le canton la moyenne de déchets est de 132.9 kg / hab ;*
- *dans le périmètre la moyenne est de 97.1 kg / hab ;*
- *dans notre Commune la moyenne est de 70,41 kg / hab.*

9111.93 PPA RC 30 Nord

Pourquoi des frais ont été activés ? Est-ce que cette parcelle est louée ?

Les travaux du PPA RC30 Nord ont démarré. Il a été convenu avec les propriétaires que la Commune s'occupait initialement de régler les coûts du PPA, qui seront ensuite refacturés aux propriétaires concernés selon les quote-part de propriété.

Actuellement, la parcelle du périmètre propriété de la Commune est louée pour les jardins communaux.

